

Le manque d'éthique dans les réseaux territoriaux des activités informelles et l'inefficacité du développement local des territoires

The lack of ethics in the territorial networks of informal activities and the ineffectiveness of local development of the territories.

Amara Nimaga, (*Enseignant-Chercheur*)
Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP)
Campus universitaire de Kabala, Mali

- Adresse de correspondance :** Ecole normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENET).
Campus universitaire de Kabala – Mali
Téléphone : 00223 20 70 77 61
nimaga_amara@yahoo.fr
- Déclaration de divulgation :** L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
- Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
- Citer cet article** Nimaga, A. (2021). The lack of ethics in the territorial networks of informal activities and the ineffectiveness of local development of the territories. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(1), 35-55. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4474556>

DOI: 10.5281/zenodo.4474556
Published online: January 29, 2021

Copyright © 2021 – IJAFAME



Le manque d'éthique dans les réseaux territoriaux des activités informelles et l'inefficacité du développement local des territoires

The lack of ethics in the territorial networks of informal activities and the ineffectiveness of local development of the territories.

Résumé

L'inobservation des pratiques éthiques provoque d'énormes soucis dans les collectivités. Cela freine la croissance économique, réduit les recettes fiscales, prive les salariés de la protection sociale et par conséquent, freine le développement local. Pour mieux comprendre ce phénomène, un recours au champ d'éthique appliquée s'impose. Ce nouveau champ propose une approche philosophique renouvelée à l'articulation de la théorie morale avec la pratique. Ce champ est complété par la théorie de l'utilitarisme anglais de John Stuart Mill, de l'éthique protestante et de l'esprit du capitalisme de Max Weber et du paternalisme français de Frédéric Le Play (Debbab, 2015). La démarche adoptée dans le cadre de cette recherche est qualitative inductive avec comme stratégie d'accès au réel, une étude de cas multisites. Les données ont été collectées auprès des travailleurs du secteur informel (les vendeurs du fer, les femmes teinturières, les pêcheurs du sable, les vendeurs des herbes, les marchands ambulants), des familles proches des activités informelles, des agents de la mairie. Les données collectées ont été traitées à l'aide de la technique de questionnement analytique (analyse de contenu). Les résultats de la recherche ont montré que les réseaux des entreprises informelles ne respectent pas les valeurs, les règles et les principes qui structurent les rapports dans le territoire. Les réseaux n'ont aucune préoccupation éthique vis-à-vis des partenaires d'affaires. Les pratiques inacceptables sont très répandues et affectent le développement local. Pour cela, les acteurs apprendront à être regardants pour écarter les pratiques nuisibles aux stratégies locales qui n'accompagneraient pas le développement local des territoires.

Mots clé : Ethique ; Réseau Territorial ; Activités Informelles ; Développement Local ; Territoire

Classification JEL : O1, O3

Type de l'article : Recherche appliquée

Abstract:

Failure to observe ethical practices causes enormous concern in communities. This slows down economic growth, reduces tax revenues, deprives employees of social protection and therefore hinders local development. To better understand this phenomenon, recourse to the field of applied ethics is necessary. This new field offers a renewed philosophical approach to the articulation of moral theory with practice. This field is completed by the theory of English utilitarianism of John Stuart Mill, of the Protestant ethics and the spirit of capitalism of Max Weber and of French paternalism of Frédéric Le Play (Debbab, 2015). The approach adopted within the framework of this research is qualitative inductive with as a strategy of access to reality, a multi-site case study. The data were collected from workers in the informal sector (iron sellers, women dyers, sand fishermen, herb sellers, street vendors), families close to informal activities, town hall officials. The data collected was processed using the analytical questioning technique (content analysis). The results of the research have shown that the networks of informal enterprises do not respect the values, rules and principles which structure relations in the territory. Networks have no ethical concerns with business partners. Unacceptable practices are widespread and affect local development. To do this, the actors will learn to be careful to rule out practices harmful to local strategies which do not support the local development of the territories.

Keywords: Ethics; Territorial Network; Informal Activities; Local Development; Territory

JEL Classification: O1, O3

Paper type: Empirical research

1. Introduction

Les réseaux territoriaux sont des organisations qui encouragent les coopérations inter-organisationnelles entre les entreprises de tailles diverses dans le but de stimuler l'innovation (Maisonasse & al., 2010). Ils peuvent non seulement être formels, mais aussi informels. Les réseaux informels sont constitués de micro et de petites entreprises menant des activités informelles regroupées sur un site, un terrain, un coin du quartier avec ou sans autorisations des autorités locales (Nimaga, 2019). Ils forment un regroupement économique dont le contrôle échappe peu ou complètement aux autorités locales. Ils ont une faible contribution aux recettes fiscales et posent d'énormes difficultés au système économique local. Les difficultés de contrôler ces réseaux sont dues à l'informalité de ces entreprises. Les activités de ces entreprises réseautées entraînent les acteurs à déroger aux règles, principes et normes régissant le fonctionnement des activités économiques dans la localité. Cette contravention est une attitude adoptée par les acteurs, les propriétaires et les dirigeants de ces unités de production informelles. Ces derniers ne permettent pas aux autorités locales de les contrôler afin de s'assurer leur conformité aux dispositions légales locales. Les propriétaires pensent avoir le droit de disposer de tous les moyens pour se soustraire au paiement normal des impôts, des taxes, de l'électricité, de l'eau et tant d'autres obligations qui nuisent à la vitalité économique de la localité (Conseil économique et social, 2018). Se soustraire des obligations fiscales est une raison attribuée au manque d'éthique dans les réseaux des travailleurs du secteur informel.

L'éthique est une notion d'autocontrôle qui part de l'intérieur de la personne. Elle traite de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, mais surtout du raisonnement, pour ou contre, à appliquer pour déterminer le choix d'une conduite devant un problème moral (Phaneuf, 2012). Le manque d'observation des principes et des normes est considéré comme une difficulté d'éthique qui provoque d'énormes soucis dans les collectivités. Ces difficultés sont généralement de nature financière. Elles proviennent des forfaits commis, empêchant l'organe des collectivités en charge de la collecte de disposer de fonds nécessaires pour permettre à la collectivité de répondre aux énormes défis du développement économique et social (Conseil économique et social, *op.cit. p.10*) de la localité.

L'absence d'éthique freine la croissance économique, réduit les recettes fiscales et prive les salariés du secteur informel de la protection sociale. Ainsi, les activités menées se donnent une autre orientation, grevant des fonds aux collectivités qui auraient pu utiliser ces ressources pour faire face à des contraintes locales. Ceci est le triste constat qui ressort de la réaction des maires des différents Centres de l'État civil (mairie) des quartiers du district de Bamako qui ne cessent de notifier. Les statistiques montrent que les activités informelles entreprises çà et là permettent aux acteurs d'amasser des ressources financières importantes au détriment de l'État, ressources qui constituent pour lui un manque à gagner préjudiciable sur le plan économique, social, éthique, et même déontologique (Eloundou & Onomo, 2013).

L'appréhension de ce phénomène demande une certaine ouverture au nouveau champ d'éthique appelé, « éthique appliquée ». Cette demande est en effet de mieux baliser et éclairer les façons de faire et de penser (Béguin, 2013). Le nouveau champ de l'éthique appliquée propose une approche philosophique renouvelée à l'articulation de la théorie morale avec la pratique. Cette première approche se renforce par la théorie de l'utilitarisme de l'anglais John Stuart Mill. Elle sert de repère à la moralité, car la recherche du profit est comprise comme la poursuite d'un intérêt général et supérieur, l'intérêt individuel est ainsi cohérent avec celui du plus grand nombre (Debbab, 2015, p.40). A celle-ci, s'ajoute l'approche éthique protestante et de l'esprit du capitalisme de Max Weber et du paternalisme français de Frédéric Le Play. La première théorie insiste sur la recherche du profit à travers le calcul de la rentabilité d'un investissement. C'est par cette recherche que Weber définit l'action capitaliste. La seconde théorie quant à elle, illustre la réflexion sur le rôle de l'entreprise dans la société et, surtout, ce sentiment de responsabilité sociale que s'imposaient les sociétés et les patrons du 19^{ème} et 20^{ème}

siècle (Debbab, 2015, p.40). Aujourd'hui cette dernière approche est d'actualité et reste pour les entreprises un moyen de répondre à des exigences économiques, sociales et éthiques.

Toutes ces théories sont autant de formes de réflexion sur l'éthique de l'entreprise. Elles ont été convoquées pour éclairer la préoccupation éthique dans les réseaux territoriaux. Il s'agit de partir d'elles pour montrer comment l'absence de l'éthique dans les réseaux d'activités informelles peut rendre inefficace le développement des localités. L'éthique serait une pratique qui conscientise les acteurs du secteur informel. Les autorités peuvent s'en servir pour réguler les comportements afin de rendre les réactions des uns et des autres bénéfiques pour le district et ses localités. Cependant, la réalité est telle qu'aujourd'hui, on remarque l'absence criante de la pratique de l'éthique au niveau des acteurs du secteur informel et à celui des autorités locales. Ces dernières peinent à imposer une organisation harmonieuse et efficace basée sur le respect des textes. Ces textes doivent permettre d'assurer le bon fonctionnement des activités informelles dans les quartiers du district de Bamako. L'inobservation de ces dispositifs serait une préoccupation majeure, compliquant la réflexion autour du phénomène. Ce qui nécessite d'être compris et expliqué à travers le recours à certaines théories existantes telles qu'évoquées ci-dessus et les faits relatifs à la problématique du développement des territoires informels. Face à ces multiples difficultés qui suscitent des réactions compromettantes et paradoxales, il est nécessaire de se questionner pour savoir : ***comment l'absence de l'éthique rend-elle inefficace le développement local des territoires ?*** Cette question, qualifiée de central, se décline en des sous-questions spécifiques pour mieux cerner le phénomène éthique dans le secteur informel : pourquoi la pratique éthique est-elle absente dans les activités informelles du district de Bamako ? Comment cette absence rend-elle inefficace le développement des localités du district de Bamako ? Comment peut-on conscientiser les acteurs du secteur informel à s'acquitter de leurs obligations ? Comment les autorités communales peuvent-elles utiliser la pratique éthique pour réguler les comportements des acteurs du secteur informel afin de rendre leurs activités bénéfiques au district ? La réponse à ces différentes questions posées permet de comprendre et d'expliquer les difficultés de la pratique éthique et l'inefficacité du développement des localités abritant les activités informelles dans le district de Bamako.

Il convient de préciser que les différentes questions soulevées dans le cadre de cette réflexion instaurent la base du débat autour de trois axes : les travailleurs et les clients des unités de production formant les réseaux commerciaux, le territoire et l'environnement des unités de production, les pratiques inacceptables qui affectent le développement local. Ces trois points font émerger les hypothèses créées à partir de l'exploration réalisée dans les unités de production informelles. Ces hypothèses créées sont des propositions (P) qui ont servi à orienter la présente recherche. Elles sont au nombre de trois :

- P₁ : l'absence de l'éthique rend inefficace le développement des localités du district de Bamako ;
- P₂ : l'éthique doit conscientiser les acteurs à s'acquitter de leurs obligations dans les réseaux, les unités de production et dans la commune ;
- P₃ : l'éthique serait un moyen pour les autorités communales de réguler les comportements et de rendre les activités bénéfiques pour les acteurs et pour la commune.

La recherche est structurée en premier lieu en revue de la littérature qui présente l'approche étymologique de l'éthique dans le contexte des réseaux territoriaux des activités informelles. Elle met l'accent sur les difficultés d'éthiques dans les réseaux territoriaux d'organisation informelle et la fragilité qu'elles occasionnent dans le processus du développement des territoires. Le second point traitera de la méthodologie et précisera l'approche et le cas d'étude afin de mieux cerner le contour du champ de la recherche. Enfin, le dernier point fera cas des résultats qui conduiront à identifier les axes de discussion et de l'implication managériale.

2. Revue De La Littérature

L'éthique est étudiée dans le contexte des réseaux territoriaux des activités informelles afin de mettre en évidence les difficultés afférentes à son application. Le manque d'éthique dans les réseaux fragilise le développement des territoires. Cette fragilité s'explique par l'inadaptation des stratégies du développement qui ne répondent pas aux nombreux défis auxquels font face les entreprises territorialisées.

2.1. Éthique dans le contexte des réseaux territorialisés d'organisation

Le mot éthique vient de deux termes grecs « *éthos* » et « *êthos* » ou simplement du mot « *ethos* » qui signifie lieu de vie, habitude, mœurs (Canto-Sperber, 2001), caractère, état de l'âme, disposition psychique. D'un autre point de point vue, « *ethos* » signifie à la fois le « *lieu* » où nous habitons et ce qui nous habite. Ce sont les us, les coutumes, les habitudes et les mœurs. Par extension, c'est une façon d'habiter le monde et de l'habiter avec autrui selon des normes, des valeurs, de signification d'agir de l'homme (Fortin, 1995, p.2). Le mot éthique ou morale, issue de *mores*, en latin, qui signifie les mœurs ou la conduite. L'éthique est une affaire de liberté (Moussé, 1993) exige idéalement de dépasser le cadre légal pour tendre vers le « *Bien* », puis fixe à la fois une échelle de valeurs et des obligations morales (devoir-faire, devoir-être) (Cadet, 2015). Dans ce sens, il faut opérer une distinction entre éthique et morale. L'éthique est traditionnellement présentée comme la partie de la philosophie qui étudie la morale et ses fondements, comme la façon de se diriger, de se comporter, l'art de diriger la conduite ou les mœurs. La morale quant à elle, est habituellement présentée comme ce qui concerne les règles de conduite en usage dans une société (Barège, 2010, p.4). On tire de cette distinction que l'éthique est empruntée aux penseurs de l'action morale comme Ricœur (1986), Jonas (1999) & Renouard (2015). L'interrogation éthique a trait au sens, à la finalité. Selon Renouard (2015, p. 55), l'éthique est « *la recherche déterminée, personnelle et collective, de la vie bonne, aujourd'hui et demain, dans des institutions justes, au service du lien social et écologique* ». C'est sur ces bases qu'elle instruit la question des responsabilités des entreprises. Elle est une démarche volontaire et d'ordre individuel (Cadet, 2015 p.90). Elle est un aiguillon critique et une force de proposition qui invite, individuellement et collectivement, à poser un diagnostic, à chercher les causes des maux sociaux et économiques, à suggérer des remèdes et surtout des chemins en vue du grand projet de société. Elle vise ainsi à un fonctionnement des entreprises plus juste et épanouissant pour les salariés et les sociétés, aujourd'hui et demain (Renouard, 2013).

Dans l'immédiat, plutôt que de tenter de démêler l'écheveau de ces concepts multiples, disons que l'éthique renvoie, de différentes façons, aux rapports qu'entretiennent les entreprises avec la société, ou à ce qui constitue les responsabilités légitimes des entreprises vis-à-vis de la Société (Breche & Desreumaux, 2004). Ces auteurs (Breche & Desreumaux, op.cit, p. 06) notent que l'éthique est essentiellement un phénomène qui se joue au jour le jour. Elle a une démarche qui présente de caractère dynamique. En d'autres termes, c'est au processus même de formation des valeurs, à ses aspects paradoxaux, qu'il faut s'y intéresser afin de faire le lien avec une théorie processuelle de l'entreprise et de l'action collective, car, comme le dit Dewey (2014, p. 296) : « *Le tort est d'avoir voulu que la conception des valeurs destinées à jouer un rôle régulateur pour la conduite humaine ne dépende pas des conditions et des opérations effectives qui seules permettent l'actualisation des valeurs* ».

Associant l'éthique aux termes « *devoir* », « *devrait être* », « *bon* », « *préférable* », « *désirable* », Simon (1983) établit un lien entre l'éthique et le normatif. L'action rend difficile toute distinction claire ou tout lien entre les considérations éthiques et les pratiques concrètes, même si l'on peut s'entendre sur le fait que le rôle de l'éthique est de « *Choisir les impératifs, d'énoncer des propositions normatives [...]* » (Simon, 1983, p. 44). L'éthique normative

cherche le bien, distingue le bien du mal (Oiry & al., 2015), s'efforce de distinguer les actions qui sont éthiques et celles qui ne le sont pas (Deslandes, 2012). Selon Oiry et al., (*op.cit. p.05*), l'éthique normative a pour base Platon et Socrate. Elle prend parfois des formes proches de la religion et met en avant des vertus supposées universelles comme « la fierté », « le courage », etc. Ils considèrent que la science du « bien » permet d'accéder au bonheur (harmonie de l'âme) et la réalisation de la justice (harmonie entre les classes de la cité). Ainsi, Les travaux les plus récents sur l'éthique proposent de s'éloigner de « l'éthique normative » et mettent en avant l'éthique « réflexive » qui insiste sur l'absence d'impératifs absolus, sur le rôle majeur des situations et des circonstances dans la définition de ce qu'est un comportement éthique. L'éthique réflexive considère que le « bien » universel n'existe pas (Deslandes cité par Oiry & al., *op.cit. p.06*).

Les deux distinctions sont opérées à la suite de Oiry et al., (2015). Ces derniers ont évoqué cette distinction dans le cadre du leadership éthique. Ils ont mis en évidence que le leadership éthique prend des formes différentes suivant qu'il s'appuie sur une éthique normative ou sur une éthique réflexive. Ces deux concepts ont été expérimentés dans un centre hospitalier français et dont le résultat de l'étude montre que l'éthique constitue un repère majeur pour le personnel de la santé.

De l'éthique normative à l'éthique réflexive, il faut aussi considérer la troisième forme d'éthique qui est l'éthique « collective ». L'éthique collective est très artificielle : c'est un « produit de composition » (Salmon, 2002, p.74) qui s'appuie sur des valeurs et des principes, d'une part, des règles conventionnelles et juridiques, d'autre part.

En somme, l'éthique est un comportement très perceptible dans les organisations territorialisées constituées de réseaux très denses et dynamiques. Elle est pleine de signification et joue un rôle important dans la promotion des comportements des acteurs dans les territoires et les organisations. Elle apparaît comme un modèle de l'exemplarité comportementale pour ceux ou celles qui l'adoptent et nécessitent d'être diffusées dans le réseau afin de réguler les comportements et les attitudes.

2.2. L'éthique dans le contexte des réseaux territoriaux des activités informelles

La réalité de conduite des hommes, des affaires et des comportements des organisations vis-à-vis de l'environnement (milieu naturel) pousse à interroger les réseaux territoriaux en matière d'éthique. L'expression latine du mot éthique est « *ethicus* » qui veut dire la « morale ». Ce dernier terme est l'essence de la signification que l'on veut entendre dans les réseaux d'organisation qui sont la composition de petites et moyennes entreprises informelles regroupées dans un lieu donné pour mener des activités économiques. Ces activités forment un monde économique et interpellent la conscience humaine, l'état psychique de l'homme sur des pratiques en vigueur dans les réseaux territoriaux d'organisation informelle afin d'apprécier leur portée dans le registre moral des acteurs du réseau pour pouvoir avancer librement (Changarnier, 2018). Cette façon de situer l'éthique dans les réseaux revient à dire que cette notion dans un tel contexte implique une réflexion sur les comportements, et la recherche d'une sagesse de l'action pour aider les individus à normer leurs attitudes afin de bien vivre ensemble à en croire les Grecs qui vivaient dans un contexte holiste, qui sous-tendait l'idée que la partie n'existe pas sans le tout. Ce qui veut dire autrement que le citoyen n'existait pas sans la cité à laquelle il adhérerait. Elle se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ce qui les entoure. Ce sont là de comportements attendus des acteurs du réseau d'organisations qualifiés de vrais et animés de bonnes intentions, accepté la proposition des marchés tout en situant la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre des affaires à entreprendre. L'éthique dans ce circuit de réseautage est au cœur de l'activité de chacune des entreprises du réseau et se conceptualise entre autres en notion de valeur, de norme, de responsabilité, de devoir, d'individualité, de sociabilité. Elle consiste dans

ce milieu en un ensemble de prescriptions destinées à assurer une vie en commun juste et harmonieuse.

Les réseaux d'organisations sont des structures autoorganisées (Poivret, 2010). Ils sont comme des « *Ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production* » (Ehlinger et al., 2007, p.156). Ces réseaux sont des organisations qui se particularisent à travers leur valeur, culture, pratique qui constituent tous des concepts proches de l'éthique que certains auteurs ne distinguent pas. L'éthique retenue est celle définie selon une perspective intéressante à la position de non-distinction en indiquant le rapport de soi à soi (éthique) et le rapport de soi aux autres (la morale). Cette notion de non-distinction revient à évoquer l'objet identique suivant une perspective et une exigence maximalistes ou minimalistes (Ruwen, 2007). Selon l'auteur, les exigences maximalistes indiquent le maximaliste moral qui s'étend à la sphère des devoirs « moraux » jusqu'au souci de sa propre perfection et de ce qu'il se doit à lui-même. Une telle conception serait d'application difficile dans les réseaux territoriaux qui souffrent de l'harmonisation des habitudes, des conduites et des comportements des agents.

2.3. Les difficultés d'éthiques dans les réseaux territoriaux d'organisation informelle

Les difficultés d'éthiques sont relatives à la réalisation raisonnable des besoins qui pourrait dans certaines situations légitimer des actes généralement considérés comme immoraux comme en médecine (l'euthanasie, l'avortement, le don d'organe, etc.). Dans le contexte des réseaux d'organisation informelle définit dans la sphère d'éthique, les motivations sont plus économiques qu'éthiques considérées selon Pomme (2004, p. 07) comme des moteurs plus ou moins puissants à la coopération. Les actes immoraux peuvent être observés dans les comportements des acteurs or, l'éthique par définition, correspond à la réflexion qui intervient en amont de l'action et qui a pour ambition de distinguer la bonne et la mauvaise façon d'agir. Et d'ajouter que le domaine de l'éthique est celui du bon et du mauvais, ou du juste et de l'injuste, notions relatives qui se forgent à partir du système des valeurs et des attitudes des acteurs (Mercier, 2004, p. 5).

Dans le sens de ce qui précède, quelques incohérences sont également relevées dans la façon de produire, dans les relations entre les acteurs du réseau bien qu'ils soient liés par des solidarités historiques dans le territoire (Pommier, 2004, p.03), dans la relation avec les partenaires du réseau qui sont les clients, les fournisseurs, les intermédiaires commerciaux et l'environnement dans lequel évolue le réseau. Il peut s'agir dans ce dernier cas de familles qui cohabitent avec les acteurs, la municipalité, la collectivité territoriale en charge de la gestion du territorial, etc. Dans ce genre de rapport, la franchise, la sincérité, la bonne moralité sont toujours pointées du doigt à cause du fait que certains principes d'éthiques n'existent pas ou ne sont pas respectés. Il s'agit dans ce cas du droit du travail, de l'absence de respect du droit des travailleurs, des privilèges accordés aux travailleurs, de la durée du travail.

En un mot, on peut décrier la rareté des actions non-économique dans le réseau. Il n'y aurait guère de sens à parler de responsabilité sociale des entreprises (RSE) : « *l'entreprise ne saurait avoir plus de responsabilités que le marché n'en a* » (Baudry & Chassagnon, 2014, p. 20). S'il faut vraiment parler de RSE, ce ne saurait être qu'à la façon de Friedman (1970) pour qui la seule responsabilité de l'entreprise est de faire le maximum de profit, tout en respectant les règles du jeu, celles d'une compétition ouverte et libre, sans duperie ou fraude (Mercier, 2004, p. 59). Ainsi, les acteurs du réseau se voient reprocher tout ce que Mercier a souligné. Les réseaux sont aujourd'hui des centres névralgiques de mauvaises pratiques qui sont contre nature et qui nuisent à la règle de bienséance nécessaire à contribuer à l'amélioration des rapports dans le territoire et le développement du territoire. Ces pratiques entremêlent toutes les parties qui se voient bénéficier des pots-de-vin qui constituent un manque à gagner pouvant être investi pour améliorer le bien-être et les conditions de vie dans les territoires. C'est dans

ce genre d'acte que naît la coopération dans le territoire à forte cohésion et qui peut ainsi déboucher sur des projets de natures variées. Toutefois, ces projets convergent tous vers une même ambition : le renforcement de la capacité du territoire à développer des emplois et à détendre ses entreprises. Ce qui serait une démarche contraire aux réseaux territoriaux d'organisations informelles qui sont un système fermé tel que Pommier (op.cit. p.8) le démontre à travers l'exemple de la côte Basque sur Biarritz en France où les clusters de la glisse défendent la valeur commune. L'importance donnée dépasse le succès de cette activité dans cette région. Cela va au-delà puisque les clusters arrivent à développer une conception durable du développement signifiant de la part des entreprises par la mise en application des principes de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE).

2.4. La fragilité du développement des territoires par manque d'éthique dans les activités informelles

La réflexion sur le territoire s'inscrit dans la dynamique du développement. C'est cela l'orientation de cette recherche, c'est-à-dire aboutir au développement des activités économiques territoriales (espace spécialisé) et locales (quartier de l'Hippodrome). Pour ce faire, le territoire doit être un espace à géométrie variable et un intégrateur d'activité (Nimaga, 2019, p.21).

Le développement dépend de l'industrie, de la formation, de la qualité de vie des acteurs, et surtout de la possibilité de mettre en place au niveau du territoire les réseaux étendus intra et extra territoriaux. C'est ce qui conduit au développement du territoire.

En réalité, le développement local repose sur un système local (dynamique et interaction limitée au site dans lequel travaillent les acteurs) d'acteurs. Cela suppose que le territoire est construit et s'appuie sur le principe de spécification tel que le note Pecqueur (2005, pp.297-298). Ce qui en effet, n'est pas le cas avec les entreprises informelles qui ne pensent pas à la flexibilité intra-territoriale, au pouvoir de réorganiser le territoire et d'insuffler une certaine dynamique dans le territoire. Le manque de flexibilité et de dynamisme sont dû à l'absence de considération que les acteurs ont de leur territoire. Ils n'en font pas la valeur, l'identité du territoire une priorité afin de préserver et de pérenniser les acquis territoriaux qui sont l'un des moteurs indispensables du développement des territoires. Ce développement devient un acquis dans la perspective de l'éthique environnementale des entreprises. Il y a une difficulté d'observation des obligations morales à l'égard de la nature indépendantes des intérêts humains (Jamieson, 1998) constatées des entreprises implantées dans le territoire. Par rapport aux travailleurs du secteur informel, le respect de l'éthique de la nature secoue la réflexion sur la durabilité et sur une échelle caractérisant l'engagement en faveur de la préservation des espaces et des espèces naturels (Beau, 2019). C'est le problème de la valorisation de l'éthique environnementale et du respect de l'éthique en tant que telle qui constituent ici la fragilité du développement des territoires par manque d'éthique. Cette fragilité met en cause tous les actes perpétrés par les acteurs du secteur à l'intérieur tout comme à l'extérieur, marquant indéniablement le développement des territoires ? D'autres pratiques dans les entreprises sont de nature inacceptables (Fray, 2005) affectant également le développement. C'est notamment les pratiques qui consistent à garder secrets des problèmes sur les produits ou les services, à faire croire aux associés que la situation est meilleure qu'elle ne l'est réellement, à financer des associations pour attirer leurs faveurs. Ces pratiques sont courantes dans les structures et constituent des comportements non éthiques des organisations qui freinent le développement.

3. Méthodologie De La Recherche

Cette recherche relève de l'approche qualitative qui se veut descriptive et compréhensive. La recherche qualitative signifie que l'ensemble du processus est mené d'une manière « naturelle », sans appareils sophistiqués ou mises en situation artificielles, selon une logique

proche des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages (Paillé, 2007). La démarche adoptée est empirico-inductive parce qu'elle part de fait, de données brutes observables collectées dans les unités informelles pour aller vers l'explication de ces données. L'architecture méthodologique est décrite dans les points ci-après.

3.1. Choix de la méthodologie et de la stratégie adoptée

L'approche utilisée est qualitative inductive avec comme stratégie d'accès au réel, une étude de cas multiples. Le recours à l'étude de cas aide à mieux cerner la motivation qui a poussé à réfléchir sur les difficultés éthiques dans les réseaux territoriaux d'organisation. Le caractère empirique de cette recherche est adapté au choix de l'approche de qui permet d'enquêter sur des phénomènes sélectionnés de façon non-aléatoire (Roy, 2009, p. 207). L'étude de cas est comme une phase préparatoire aux « vraies » recherches scientifiques servant à baliser le terrain et à faire émerger des hypothèses (Dupriez, 2010, p.26). Les hypothèses (propositions de recherche) de cette recherche ont été formulées au terme de l'exploration effectuée dans les unités informelles du district de Bamako qui constituent les cas de cette étude. Ainsi, l'exploration a permis de comprendre que les difficultés ne peuvent être saisies qu'à travers une approche qualitative qui se veut descriptive. Elle se borne à analyser la culture, le comportement humain et l'attitude des individus qui sont regroupés au sein d'un territoire ou d'un espace. Cette approche permet de comprendre complètement ou de façon holistique le contexte social et surtout organisationnel des travailleurs et vendeurs du fer de l'espace spécialisé du quartier hippodrome, des extracteurs du sable dans le fleuve du quartier Kalaban coro, des femmes teinturières du quartier Kalaban Coura ACI. L'organisation de ces individus est constituée en réseaux installés dans le district de Bamako. Ces différentes organisations illustrent le cas de la présente étude.

3.2. Échantillon de l'étude

Les organisations étudiées sont des micros et petites entreprises du secteur informel implantées dans le district de Bamako. Chacune d'elles a fait l'objet d'une exploration au moyen de technique d'entretien et de questionnaire comportant aussi des questions ouvertes. L'exploration a permis de pénétrer les réseaux de ces organisations pour réaliser des enquêtes. Le choix de la cible est fait par rapport aux :

- études antérieures menées dans le secteur informel du type, espace spécialisé. Il s'agit de l'espace dans lequel se regroupent les micros et petites unités de production spécialisées dans l'artisanat traditionnel ;
- unités de production implantée dans le quartier du district de Bamako et environs ;
- unités de production ayant au moins trois ans d'ancienneté dans l'exercice du métier dans une des localités (quartier) du district de Bamako ;
- unités de production qui appartiennent à des réseaux des entreprises informelles installés dans le district de Bamako.

Les enquêtes ont été réalisées en premier dans l'espace spécialisé du quartier Hippodrome avec 11 travailleurs et vendeurs de fer (forgerons, marmitons, menuisiers métalliques, coupeurs de fer, démonteurs de moteurs usés et vendeurs du fer usé), quatre membres des familles aux alentours de l'espace (les familles Coulibaly, Sanogo, Sidibé, Koné) et quatre agents de la mairie (4^{ème} adjoint au maire, deux agents du service de l'urbanisme et de l'assainissement et un assistant au maire) des quartiers Missira et Médina en charge de la gestion de l'espace spécialisé du quartier Hippodrome. Le tableau ci-après illustre la première catégorie de l'échantillon de l'étude :

Tableau N° 1 : échantillon constitué des travailleurs regroupés dans l'espace spécialisé

Hangars	Effectifs	Statuts				Effectifs et métier des audités			
		Patron	Salariés	Apprenti	Indép.	Patron	Salarié	Apprent	Métier
Hangar 1BK	30	1	0	0	29	1	0	0	Vendeur de fer
Hangar 2MK	4	1	3	0	0	0	1	0	Forgeron
Hangar 3CC	10	1	3	6	0	0	1	0	Menuisier M.
Hangar 4TK	5	1	3	1	0	1	0	0	Mécanicien auto
Hangar 5MK	5	1	0	4	0	1	0	0	Marmiton
Hangar 6BC	6	1	0	5		1	0	0	Soudeur
Hangar 7AS	12	1	7	4	0	1	0	0	Peintre
					0	0	1	0	Electricien auto.
					0	0	1	0	Mécanicien auto.
Hangar 8KT	2	0	0	2	0	0	2	Démonteurs	
Total	74	7	16	22	29	5	4	2	= 11

Source : notre étude de terrain.

Les hangars sont les unités de production qui n'ont pas formellement de nom. Une dénomination chiffrée leur a été proposée par ordre d'entretien et par les initiales de nom et de prénom de leurs propriétaires. L'interview avec ces travailleurs a été étendue aux familles aux alentours comme le présente le tableau ci-dessous.

Tableau N° 2 : échantillon constitué des familles aux alentours de l'espace spécialisé

Famille	Profession des audités	Entretiens réalisés		Temps de réalisation		Nombre d'entretiens
		Lieu	Phase	Heure Début-fin	Durée	
Sidibé	Tailleur	Atelier	1	11h 37-12h 20	43	1
Coulibaly	Enseignant	A côté de l'espace spécialisé	1	16h 38-17h 28	50	1
Sanogo	Etudiant					
Coulibaly	Bricoleur					

Source : notre étude de terrain

Les familles sont les habitantes proches de l'espace. Elles ont leurs maisons en face et/ou à côté de l'espace spécialisé. Les échanges réalisés avec elles ont permis de comprendre leur implication et leur perception du métier exercé à la proximité de leurs domiciles. Grâce à elles, l'impact des pratiques des travailleurs informels dans la localité a été apprécié. En plus des familles, les agents de la mairie ont été associés à cette recherche pour permettre d'avoir une vision nette des pratiques éthiques dans le district. Le tableau ci-après fait état des agents de la mairie ayant pris part à l'enquête.

Tableau N°3 : échantillon constitué des agents de la mairie en charge de l'espace spécialisé et des activités informelles dans le district de Bamako

Les agents de la mairie audités					
Professions des agents audités	Entretien réalisé		Temps de réalisation		Nombre d'entretien
	Lieu	Phase	Heure Début-fin	Durée	
Attaché du maire délégué	Son domicile	1	15h 43-17h 10	1 h 27	1
Chef d'antenne de l'urbanisme	Bureau (mairie)	1	13h 30-14h 05	35	1
Chef de section recouvrement	Bureau (mairie)	1	14h 10-14h 43	33	1

4 ^{ème} adjoint au maire de la commune 2	Bureau (mairie)	1	10h 43-11h 21	38	1
---	-----------------	---	---------------	----	---

Source : notre étude de terrain.

L'enquête avec les agents de la mairie a permis de connaître les différentes actions que la mairie mène dans le district. Les témoignages ont permis de comprendre comment le district de Bamako organise les choses au niveau de chaque commune du district.

Ensuite, l'échantillon est étendu aux teinturières du quartier **Kalaban Coura ACI et extension et autres quartiers du district de Bamako**. Deux types d'entités des femmes teinturières ont été retenues : le groupement des femmes teinturières de district de Bamako et les unités individuelles des femmes teinturières des quartiers du district de Bamako qui appartiennent aux réseaux des femmes teinturières. Il y a en tout 16 femmes teinturières propriétaires et salariées des unités de production qui ont été enquêtées. Enfin, l'étude a pris également en compte les pêcheurs du sable (2 personnes) du quartier Kalaban Coro et les vendeurs des herbes (3 personnes) des quartiers Hippodrome, Hamadallaye. C'est à partir de ces différents individus évoluant dans le secteur informel que les données ont été collectées et analysées au moyen de la technique de questionnaire. L'analyse par la technique de questionnaire a permis de clarifier le concept d'éthique dans les réseaux des travailleurs du secteur informel. Les difficultés des pratiques éthiques ont été également élaguées grâce à l'analyse de contenu des données.

L'étude est composée de plusieurs cas (en tout quatre cas) dont le premier est celui de l'espace spécialisé des travailleurs et vendeurs de fer, le second est celui du groupement des femmes teinturières, le troisième est constitué du groupement des pêcheurs du sable et le dernier, concerne les vendeurs des herbes. Cette structuration proposée a permis de souligner que chacun des cas présente des caractéristiques différentes en ce qui concerne la nature de l'activité et le mode de fonctionnement et/ou d'organisation. La diversité des caractéristiques des cas explique les différentes sources de provenance des données collectées qui ont été combinées comme le dit Yin (1994) pour favoriser l'émergence de différentes facettes du cas permettant de corroborer ou d'aborder différentes questions. La combinaison des données issues de multiples cas et de points de vue différents ouvre la voie aux interprétations à en croire Stake (1995) cité par Alexandre (2013, p.36). C'est exactement à cette orientation que cette recherche s'est donnée.

3.3. Outil et technique de collecte des données

Deux outils ont été utilisés pour la collecte des données. Il s'agit du guide d'entretien et du questionnaire qui comporte aussi des questions ouvertes. Le guide a servi à faire des entretiens semi-directifs avec certains les travailleurs de l'espace spécialisés, familles aux alentours de l'espace spécialisé et agents de la mairie. Ces derniers ont accepté l'interview malgré la situation qui impose la distanciation sociale à cause de la maladie à Coronavirus. Les questions du guide questionnent sur l'absence des pratiques d'éthique dans le secteur informel, la conscientisation des acteurs à s'acquitter de leurs obligations et l'utilisation de la pratique de l'éthique par les autorités communales pour réguler le comportement des travailleurs du secteur informel. Les trois questions constituent la rubrique du guide et elles sont formulées à partir des propositions créées à l'issue du constat fait lors de l'étude préliminaire dans les réseaux des activités informelles du district de Bamako.

Le second outil utilisé est le questionnaire ouvert. Il a été utilisé pour appuyer le guide d'entretien à cause des difficultés liées à la pandémie de la COVID-19. Il a été adressé aux travailleurs du secteur informel (femmes teinturières, pêcheurs du sable, les vendeurs du sable et quelques travailleurs et vendeurs du fer). Le questionnaire est conçu à l'image des rubriques du guide et adapté au fur et à mesure de la progression de l'étude dans les différents sites des travailleurs du secteur informel. Le questionnaire a été conçu de façon à comporter une

consigne (introduction du guide) précisant la problématique et l'objectif de la recherche. Il comporte en tout quatre grands volets. Le premier volet questionne de manière générale sur l'unité de production (les questions posées concernent le nom de l'unité, le nombre des employés, la nature de l'activité, le produit ou le service livré par l'entreprise, le nom du quartier dans lequel l'unité est implantée). Le deuxième volet est celui de l'Entreprise et comprend deux items : salariés et clients en matière des pratiques éthiques (il y a en tout 18 questions qui constituent ce volet). Le troisième volet est celui du « territoire et environnement » (on y trouve 16 questions ouvertes qui ressortent les préoccupations relatives aux réseaux territoriaux et à l'environnement des unités de production). Le dernier est celui des pratiques inacceptables affectant le développement (ce volet comprend 8 questions : secret sur les problèmes des produits, corruption de quelques membres de la collectivité pour attirer des faveurs, influence subie par certains travailleurs, abus pour favoriser les travailleurs, focaliser sur les liens sociaux pour faire fonctionner les choses, etc.).

3.4. Technique d'analyse des données

Les données collectées ont été traitées à l'aide de technique d'analyse par questionnement analytique qui est une des techniques de l'analyse de contenu. Cette méthode est indiquée pour les études de besoins et les recherches évaluatives portant sur les croyances, les motivations, les idéologies, les situations communications (Paillé et Micchielli, 2016, p.213). Selon ces auteurs, l'objectif de cette approche n'est pas d'esquisser une interprétation ou une théorisation pour elles-mêmes, mais de trouver une réponse, par la formulation de constats et de recommandations, à des questions limitées dans leur nombre et délimitées dans leur nature. Elle permet d'améliorer la compréhension en lecture et relecture des données, enseigner aux acteurs enquêtés de formuler leurs propres questions dans le cadre des questions posées afin d'avoir la meilleure compréhension des questions posées par l'enquêteur. En un mot, cette méthode incite les acteurs à donner leurs intentions de la situation (Manzo, 1968). Elle incarne une herméneutique en tant que telle et repose sur des allers-retours constants entre observations et questionnements, puisque l'évolution du canevas d'investigation est fonction de la saisie nuancée de l'objet, et vice-versa.

Il convient de préciser que la méthode utilisée suppose une préparation en trois phases à savoir : la préparation du matériel (guide d'entretien et questionnaire), l'explication du contenu du guide et du questionnaire (au moment de leur remise aux enquêtés concernés par la recherche), le déroulement de l'enquête auprès des acteurs dans les unités de production. Cette méthode a été d'une grande utilité, car elle a permis de reconstituer le guide d'entretien au fur et à mesure que les entretiens évoluent avec les acteurs. Ceci a été possible grâce aux applications données par les acteurs au moment du premier contact. Après la stabilité du guide d'entretien au terme des interviews, le questionnaire a été conçu et remis aux enquêtés.

4. Analyse des Données

La question d'éthique dans les réseaux territoriaux des unités de production informelles s'analyse autour des aspects relatifs aux dispositions préétablies, aux préoccupations vis-à-vis des partenaires du territoire, de l'environnement et des pratiques inacceptables entravant le développement des territoires.

4.1. Les réseaux des entreprises, les respects des valeurs, des règles et des principes

Les réseaux des entreprises informelles sont très bien enracinés dans les quartiers d'habitation du district de Bamako. L'enracinement est soutenu par les valeurs du travail et du métier, mais non pas par l'engagement des acteurs dans le territoire. La présence des acteurs dans le territoire ne se justifie pas par leur attachement au territoire et à la valeur du territoire. Ce dernier manque de règles collectives nécessaires pour régir le fonctionnement des unités de

production encadrées dans les différents endroits du territoire. Ainsi, il n'y a pas non plus de règles qui organisent des priorités communes et des moyens d'actions collectives. Les acteurs sont plus dévoués à la valeur professionnelle qu'à la valeur du territoire. La valeur professionnelle, à en croire certains acteurs, constitue leur raison de vivre : « *Notre travail est un tout et c'est lui qui nous assure l'existence* » (un pêcheur du sable de la commune de Kalaban Coro). Au regard de cette sentence, on déduit que la valeur professionnelle constitue pour l'ensemble des travailleurs du secteur informel un des moyens qui pérennisent leurs structures et leurs réseaux dans le territoire.

Dans le même ordre, il revient à préciser que la croyance à la valeur professionnelle des acteurs du secteur informel est limitée pour l'essentiel à la structure, aux travailleurs embauchés, aux matériels et aux partenaires commerciaux. La question économique est plus à l'ordre du jour que les questions éthiques et morales. Ainsi, l'éthique et la morale s'appliquent plus ou moins aux travailleurs qu'au territoire qui fait face à tous les maux provoquant divers aléas économiques et sociaux. L'environnement des entreprises territorialisées s'écarte des réalités du territoire et de certains détails relatifs à la politique du développement du territorial. Les acteurs du réseau territorialisé consacrent davantage leurs investissements au respect des valeurs des entreprises et des réseaux, aux règles de conduite dans les unités de production et non au territoire qui représente pour les petites entreprises un des lieux d'observation de la richesse de la diversité des entreprises, tant au travers de leur métier que des spécificités liées à leur taille. Les valeurs qui auraient pu revaloriser le territoire sont ignorées et n'existent pas et par conséquent, l'inexistence dévient le facteur dévalorisant du territoire. Les quartiers Hippodrome, Missira, Sogoninko et tant d'autres reculent en termes d'assainissement. Ainsi, l'insalubrité gagne au jour le jour du terrain et les activités économiques informelles contribuent de plus en plus à la dégradation des infrastructures. La population locale s'anime de plus en plus de mauvais sentiments vis-à-vis des activités informelles qu'elle estime être à l'origine de la dégradation de son environnement. C'est notamment ce que dit la population du quartier de l'Hippodrome aux ferrailleurs qu'elle qualifie de responsable des inondations pendant la saison des pluies. Un habitant du quartier témoigne : « *Nos routes deviennent impraticables pendant la saison des pluies à cause des travailleurs de fer qui jettent les déchets dans les canaux de drainage d'eaux qui se trouvent totalement bouchés et qui ne se gênent pas du désagrément qu'ils nous causent* ». Selon cet habitant, les travailleurs n'ont aucun souci des dégâts que leurs activités entraînent sur la population. Inconsciemment, ces travailleurs ne se donnent pas une obligation de quelques formes que cela soit afin d'éviter à leurs activités de ne pas être dommageable pour les infrastructures du quartier et pour les habitants du quartier. Cette raison d'après l'habitant, est valable pour tous les acteurs informels (propriétaires ou salariés des unités de production informelles) du district de Bamako.

Les acteurs informels sont pointés du doigt à tous les niveaux et sont tenus responsables de tous les maux comptabilisés dans les localités bien que la familiarité entre eux et la population locale soit bien établie. Ce constat est d'autant plus poignant que le territoire est resté aujourd'hui à un niveau où il n'existe que de nom. Ce délaissement est dû d'une part, à l'informalité des entreprises en réseau dont la nature d'activités rend difficile l'usage du territoire à d'autres, enlève au quartier son confort, ne valorise pas les ressources humaines locales et ne stimule pas l'économie locale. D'autre part, il est dû au fait que les autorités communales n'en font pas une préoccupation bien que cela relève de leurs prérogatives. Elles doivent soutenir le territoire en mettant en place des programmes de développement nécessaires pour permettre aux acteurs de bénéficier de bonnes structures adaptées à sa réalité et des infrastructures adéquates dans lesquelles les réseaux seraient la préoccupation de toutes les parties prenantes.

4.2. Les réseaux des entreprises et la préoccupation à l'égard des clients

Les réseaux des entreprises sont un ensemble de micros et de très petites entreprises indépendantes qui entretiennent des relations sous forme de coopération et/ou de compétition. Les entreprises qui appartiennent à ces réseaux, tout comme celles qui ne sont pas des réseaux, affichent un comportement regrettable et difficile à interpréter vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux qui sont leurs clients. Les valeurs professionnelles orientent les acteurs informels à accorder une certaine considération aux clients qui sont acceptés et faisant partie du système relation. Tout est partagé avec le client sans exception lorsqu'il vient effectuer des achats. La relation touche même le cadre social à tel point que la relation commerciale s'est transformée à la relation sociale qui concerne les événements sociaux et/ou familiaux. Lorsqu'il y a baptême, mariage, décès et autres événements, le client ou le fournisseur est concerné directement. Le lien dépasse le cadre du business et les deux parties sont toutes impliquées dans la relation. Cette implication conduit l'entrepreneur à développer des comportements qui consistent à se soucier du client et à se substituer à lui dans la plupart des cas d'affaires. Pour le respect des valeurs éthiques, le client est respecté. Il a le droit de recevoir les informations sur le produit et sur la qualité du produit. Il y a une certaine peur de dérouter le client ou de le pousser à acheter un produit qui peut le faire regretter et détériorer ensuite la relation. Tous les acteurs informels enquêtés sont dans cette crainte et tiennent à ce que le client et les autres partenaires soient rassurés de leur honnêteté, de l'importance qu'ils leur accordent, des conditions des fabrications des produits y compris les composantes utilisées (pour les informels industriels). La préoccupation pour le client est de plus en plus grande et les acteurs de par leur témoignage ne cachent pas ce sentiment. Cette préoccupation résulte uniquement de l'affaire parce que le client est le partenaire d'affaires des unités qui se voient garantir la vente des marchandises. Cette préoccupation reste d'une moindre importance pour le territoire qui accueille les acteurs et aussi pour les collectivités qui sont les partenaires privilégiés pour le développement local. Il serait souhaitable de voir les acteurs s'investir avec la même détermination dans le territoire comme il a été constaté avec les clients et les partenaires d'affaires, mais, en réalité, l'investissement des acteurs dans le territoire ainsi que les actions du développement posent de nombreuses questions qui sont toutes restées sans réponse.

4.3. Le territoire et l'environnement

Le territoire des unités de production informelles souffre cruellement de problèmes comportementaux des travailleurs propriétaires et des salariés. Ce comportement regrettable, constaté au niveau des agents, pénalise le territoire et l'empêche d'aspirer à son objectif de développement. Dans ce sens, l'enquête auprès des agents appartenant aux réseaux informels a révélé des questions sans réponses concernant la franchise dans la collaboration avec les autorités locales. On constate qu'il n'y a pas de relation entre les travailleurs informels et les autorités locales en charge de la gestion du territoire. Cette absence de relation part d'une irresponsabilité partagée entre les autorités locales et les travailleurs informels. L'irresponsabilité serait plus grande pour les autorités qui devraient prendre l'initiative de sensibiliser les travailleurs informels à comprendre l'ampleur de leurs activités dans le territoire. Beaucoup de travailleurs ignorent le travail des mairies et se bornent à croire que la mairie n'a qu'un seul rôle qui est de collecter les impôts (taxe synthétique notamment). Le rôle de la mairie va au-delà de l'impôt et concerne la gestion du territoire, les manifestations culturelles dans le territoire et tant d'autres activités. Il revient à la mairie de ramener les acteurs informels à la compréhension à travers une politique de communication et d'information. Or, les réalités du terrain prouvent pendant l'enquête que la relation entre les autorités locales et les acteurs informels souffre d'un problème d'information. Les acteurs informels ne livrent pas sincèrement les informations aux autorités locales. En plus, l'on constate un manque criard de dialogue entre les acteurs informels, la communauté locale et les autorités locales. Tous ces

problèmes observés constituent aujourd'hui un manquement à la pratique éthique et un obstacle majeur au développement du territoire. Le développement se veut participatif, engagé et déterminé sur des actions impliquant le moral afin de permettre à la communauté et aux acteurs de bénéficier d'un bon cadre de vie politique, économique, social et écologique.

Le paradoxe en est qu'à ce jour, l'on constate une absence de participation des travailleurs aux activités locales. Il n'y a pas d'initiatives locales de part et d'autre. Les travailleurs limitent leurs visions aux affaires et les autorités locales, à la collecte des impôts. Tout est mis en œuvre pour collecter les impôts dont l'usage pose aujourd'hui d'énormes soucis. Les fonds collectés ne laissent pas de trace et leur utilisation ne profite pas au territoire qui manque de tout, il en est, en quelque sorte délaissé. Ce délaissement ne profite pas aux acteurs informels qui ignorent que le recul du territoire freine le développement de leurs unités de production. La petitesse des unités s'explique par le fait que le territoire ne s'inscrit pas dans une dynamique de mutation ou de croissance pouvant impacter positivement la taille des entreprises en les inscrivant dans un cadre plus compétitif nécessaire à l'aspiration d'une autre vision.

Toutefois, quelques bonnes intentions des actions sont à enregistrer dans le territoire à la faveur des travailleurs informels. La concrétisation de ces intentions est encore attendue sinon, le discours de ces actions gagne du terrain et l'on constate que les mauvaises pratiques telles que la tentative de corruption des agents de la mairie ne cessent de se répandre et d'affecter le développement du territoire. Les travailleurs se livrent de plus en plus à des pratiques qui les soustraient de paiement d'impôts et avec la complicité de certaines autorités locales. Ainsi, l'on relève également la violation à outrance des textes de la collectivité par les agents de la collectivité. Ces derniers se passent expressément de textes et préfèrent que les contentieux territoriaux soient réglés à l'amiable tout en maintenant les acteurs, de gré, dans la méconnaissance des textes.

4.4. Les pratiques inacceptables affectant le développement des territoires

Le développement du territoire reste un phénomène très discuté. Parmi les pratiques qui l'affectent, il y a la mauvaise mentalité des entrepreneurs informels. Les réalités des activités informelles sont généralement cachées pour faire croire que tout se passe comme il se doit. Ces pratiques sont très répandues, et l'enquête les a relevées sous d'autres formes. Il y en a qui sont internes aux entreprises du réseau, c'est-à-dire des pratiques qui consistent à exercer des abus et des influences sur les travailleurs moins proches du propriétaire, qui ne sont pas membres de sa famille. Ceux qui sont contrairement proches du propriétaire bénéficient de tous les avantages et privilèges. Les avantages obtenus au détriment de ceux discriminés sont autant des aspects relevés lors des enquêtes à en croire le témoignage de certains travailleurs. C'est chez les travailleurs au statut d'apprenti, travaillant dans le gros informel que ces genres de pratiques sont observés.

Il y a également des pratiques dans les unités de production et/ou dans le territoire qui avoisinent les pratiques ethnicistes, régionalistes. La question d'appartenance est plus à l'ordre du jour dans les unités et territoires. Les relations dans le réseau trouvent leur racine dans l'ethnie et le plus souvent dans la religion et plus précisément dans les confréries religieuses. Ces différents aspects sont devenus des briques de construction des rapports dans les entreprises et dans le territoire. Ils constituent une véritable barrière au développement des territoires qui se trouve dans un état très fermé et limité au seul membre de la communauté.

A ces différents aspects, s'ajoutent également les pratiques de la corruption dont les corrupteurs sont les travailleurs informels. La tentative vient généralement de la part des acteurs informels qui n'hésitent pas à dissuader les autorités locales moyennant quelques jetons afin de se soustraire de leur obligation. Ces genres de forfaits sont également répandus dans le réseau et affectent sensiblement le développement du territoire, car ils constituent un manque

à gagner qui aurait pu être investi dans la localité afin de renforcer les ouvrages publics contribuant au bien-être et à la stabilité de la localité.

5. Discussion des Résultats

Les résultats ont montré l'importance des relations dans les réseaux des acteurs informels. Plusieurs considérations entrent en jeu dans le cadre de la construction du réseau des agents informels. Le cadre relationnel est bien plus ficelé dans les unités de production que dans le territoire dans lequel il a été constaté que les franchises ne sont pas privilégiées. Or, l'éthique recommande que la relation soit honnête entre les acteurs, mais la particulière en est que la relation est irréprochable dans les unités de production, dans le réseau entre les acteurs et la population et va dans le sens de la définition de Breche et Desreumaux (2004) qui soutiennent que l'éthique renvoie aux rapports qu'entretiennent les entreprises avec la société. Cette définition ne soutient pas tout à fait les relations dans le territoire puisqu'elle reste encore très ambiguë entre les travailleurs informels et les autorités locales. Cette ambiguïté est encore de mise avec la population locale qui regrette quelques fois la présence de certaines activités qu'elle trouve illégitimes à cause de la nature de l'activité.

Les activités informelles telles qu'elles sont constatées aujourd'hui ne sont pas des activités illicites et ne sont pas interdites par la loi. Elles ne sont pas non plus des contraventions aux dispositions relatives à l'activité commerciale. Ces activités nourrissent des centaines de milliers d'individus à travers le pays. C'est notamment le cas du district de Bamako qui abrite un nombre incalculable d'activités informelles à travers les différents quartiers. Les six communes de Bamako sont devenues de véritables industries avec des réseaux économiques importants qui génèrent des ressources financières impressionnantes. Les ressources obtenues de ces activités passent au travers de l'État (collectivités) qui n'a pas droit de regard par absence de comptabilité due à l'informalité du système que représente cette forme d'économie. L'activité manque à ce niveau d'adresse et elle est devenue maladroite et façonnée par l'intention des acteurs. Elle aurait pu aller dans le sens de la conscience humaine, l'état psychique de l'homme et le registre moral des travailleurs qui sont les principaux commanditaires à en croire Changarnier (2018). Malheureusement, ces pratiques ne sont pas d'usage dans les réseaux des travailleurs qui sont plus enclins à écarter les autorités communales de leurs activités au profit de leur liberté totale.

La stratégie adoptée par les acteurs informels met plus en avant la valeur de leur profession que la valeur du territoire. Il y a moins de considération pour le territoire avec l'absence de projet et de prise d'initiatives dans le territoire. La localité à plus de considération économique et toutes les actions sont orientées vers la production et la commercialisation. Nul d'entre les acteurs du réseau ne peut se permettre de mettre en place des actes de bienséances tendant à rendre service à la société. Tout est centré sur l'argent et en un mot, c'est la recherche du profit qui domine les esprits dans le réseau et dans les unités de production. Les motivations sont purement économiques et financières comme le note Pommier (2004). Les relations dans les réseaux et entre les unités de production sont toutes de nature économique. Tout tourne autour des échanges des biens commerciaux, générateurs de profit. Cette orientation pose d'énormes difficultés à la localité qui se voit retarder à cause du manque d'implication des entreprises dans des les activités nécessaires à leur développement. Le développement du territoire dans ce cas, se voit compromettre à cause de l'ambition qui est entièrement centrée vers la recherche unique de gains. De ce fait, ce dernier point est très en contradiction avec l'objectif visé et remet en cause la logique du développement du territoire qui aurait pu être possible avec les pratiques d'éthique. Les réseaux d'entreprises du district de Bamako répondent à une autre préoccupation qui développe des pratiques contraires à l'éthique qui prône les bonnes valeurs nécessaires à améliorer la vie dans la communauté. Les mauvaises pratiques sont à l'origine

des pratiques contre nature qui nuisent au développement du territoire comme le note Mercier (2004).

6. Implication Managériale

La question d'éthique est de moins en moins abordée dans le secteur informel. Il n'y a pas assez d'investissements de la part des acteurs sur cette rubrique. Qu'il soit du côté des acteurs du secteur informel ou des agents de la mairie, l'on constate qu'il n'y a pas d'efforts et de la volonté dans la mise en application de cette pratique. Il y a absence d'initiative et du laisser-aller dans la façon de faire au niveau du territoire. Bon nombre de territoires sont laissés pour compte et c'est notamment le cas de l'espace spécialisé informel, les autres territoires économiques et les endroits économiques isolés. Ce délaissement est dû d'un côté au flou qui entoure le concept « éthique ». Ce concept reste incompréhensible pour beaucoup d'acteurs qui ne savent exactement pas de quoi il s'agit. Pour certains, le flou s'explique par l'ignorance totale de ce que chacun est obligé de faire dans le territoire et dans l'environnement. Qu'il s'agisse du flou ou de l'incompréhension du concept éthique, il faut évoquer aussi le cas de l'inexistence de textes ou de la non-application de ces textes. Cette dernière semble être plus d'actualité et explique mieux les difficultés constatées dans la pratique d'éthique dans les réseaux territoriaux informels. Les autorités et l'association des travailleurs du secteur informel sont pointées du doigt et sont tenues responsables de cet état de fait. Ces deux institutions doivent s'organiser davantage afin de prendre les choses en mains pour inciter les acteurs à adopter le comportement éthique dans leurs unités de production et surtout dans leur territoire. Cette action, une fois effective, pourrait permettre aux mairies de gagner toutes leurs actions dans le territoire. L'objectif du développement serait atteint dans les meilleurs délais et le territoire serait économiquement plus viable. Ainsi, le bénéfice de cette activité serait également profitable aux populations locales et aux travailleurs de la localité. Il est dans ce cadre nécessaire de mettre en évidence les textes, de les actualiser et de veiller à leur application. Ceci est un moyen qui complète les dispositifs mis en place pour assurer le développement local des territoires abritant les activités économiques informelles.

Dans ce même ordre d'idées, il serait important de préciser qu'un territoire ne gagne que s'il accepte de se doter de dispositions fortes et applicables sur l'ensemble du territoire. La faiblesse des territoires économiques étudiés se trouve dans l'absence du lien réel entre le territoire et les agents occupant le territoire. Ce qui fait échapper au territoire une aspiration réelle et par conséquent, un manque d'engagement réel dans le territoire afin de faire de lui un espace économique et social procurant le bien-être. Les acteurs se préoccupent moins de la viabilité de leur territoire. Ce qui ne devait pas être le cas pour la plus simple raison que c'est grâce à ce territoire qu'ils s'accomplissent et se réalisent. Donc, il devait relever de leur obligation de veiller à la structuration et à la réglementation des pratiques dans le territoire. Il va de leur droit de protéger le territoire, de s'investir dans l'environnement du territoire, de travailler en collaboration avec les collectivités en charge du territoire pour bannir tout ce qui de nature est inacceptable et entrave le développement du territoire. C'est en érigeant cette barrière qu'il est possible de répondre aux multiples défis auxquels le territoire est confronté. La mise en application de cette pratique et sa pérennité ne pourraient que permettre au territoire de gagner et d'aspirer à un réel développement.

Bref, il est nécessaire de rappeler aux collectivités que pour arriver au développement économique des territoires sur lesquels sont implantées les micros et petites entreprises, il faut nécessairement réfléchir et mettre en place une bonne politique de gouvernance locale. Cette politique veillera à gérer les réseaux économiques territoriaux et les différents territoires des quartiers du district de Bamako. La gouvernance serait particulière à chaque institution. Cette structuration permet d'avoir un droit de regard sur toutes les composantes des réseaux du territoire. Chacune des composantes doit s'autogérer à travers les animations impliquant toutes

les parties prenantes. Cette manifestation serait l'occasion pour les acteurs de se retrouver, de se connaître, de connaître les différentes institutions auxquelles ils sont affiliés, de pallier le manque de connaissance des règles, des principes, d'autres dispositions capables de mieux structurer leur réseau et leur territoire et susceptible d'impacter négativement sur le développement de leur territoire tel qu'étudié dans le cadre de cette recherche.

7. Conclusion

L'objectif de ce travail est de réfléchir sur l'absence des pratiques d'éthique dans les réseaux territoriaux d'organisation et de voir comment ce manque affecte le développement des localités dans lesquelles sont implantées les micros et petites entreprises du secteur informel de l'espace spécialisé informel. Les moyens utilisés ont permis de connaître de fond en comble cet objectif qui est bel et bien atteint. L'absence d'éthique est réelle dans les réseaux des entreprises informelles. Ces réseaux fonctionnent à vue et manquent des textes nécessaires pour gérer les rapports inter-organisationnels et interpersonnels dans l'espace et dans le territoire. Le manque de texte est dû à la non-implication des autorités locales dans les affaires locales. Cette distance s'explique à travers l'informalité du secteur. Ce caractère entraîne la négligence, le laisser-aller, l'oubli. Or, il est oublié par bon nombre que le secteur informel est économique très porteur dans l'économie du Mali, avec un nombre d'actifs de plus en plus, croissants. Ce secteur reste aujourd'hui le grand pourvoyeur d'emplois et par conséquent le grand distributeur de revenus. Il sauve des milliers de familles à travers le pays.

Bien que ce secteur soit un atout pour certaines catégories d'individus et pour ne pas dire pour la majorité d'individus, il représente aujourd'hui un manque à gagner très important pour l'Etat et pour les collectivités territoriales (les mairies ou les centres d'Etat civil) à cause d'éthique. Cette pratique est très absente dans le milieu et pour confirmer, on peut noter que son absence relève de la volonté des acteurs qui gagnent mieux à l'ignorer. Les réseaux des activités dans le cadre de cette recherche sont très limités et se font obstacle par leur volonté de demeurer dans cet état où tout se limite à soi et au revenu gagné au quotidien. Les réseaux ne fonctionnent que pour les travailleurs et par rapport à leurs visions. Ils se refusent toute ouverture et resserrent de plus en plus autour d'eux les freins dans le territoire. Ce dernier se trouve dans un état où rien n'est structuré et aucune affaire n'est traitée en commun pour l'avenir des entreprises implantées. Tout est fait de telle manière que les acteurs ne sont responsables de rien dans le territoire. Ils se voient ne charger d'aucune obligation morale et disposition nécessaire pour contribuer au développement du territoire sur lequel se trouvent leurs unités de production qui ne sont pas mises en l'état, conformément à leurs valeurs. Au regard du public, les acteurs se voient n'engager d'aucune réflexion sur leurs affaires sans vertu et ne possèdent pas non plus une mission de maintien du tissu social. Leur seul but est la recherche du profit et la question de morale et du bien-être du territoire est totalement oublié.

Par ailleurs, cette recherche est l'occasion offerte pour voir dans quelle mesure institutionnaliser la pratique d'éthique dans les réseaux territorialisés et dans le territoire d'implantation des micros et petites entreprises. En institutionnalisant cette pratique, on peut s'assurer que les informations vont circuler comme il se doit dans les réseaux des acteurs informels, dans leurs unités de production et dans leur territoire. La diffusion d'informations situe l'utilité de l'éthique dans les organisations informelles et lui donne une place de choix. C'est par là qu'on pourra promouvoir les comportements éthiques et améliorer l'image, la notoriété des réseaux informels et des territoires. Cette marque serait une empreinte qui tendrait les réseaux en manque de pratique d'éthique vers les pratiques plus responsables pour les diriger ensuite vers le développement local durable. Dans ce sens, la recherche future doit se donner les moyens de doter les réseaux territoriaux informels d'une démarche d'éthique à travers les valeurs, les principes et les règles opératoires qui forment une « *Éthique affichée* ».

Il s'agit de faire de l'éthique un phénomène de société qui va orienter les activités informelles vers une mission territoriale plus responsable et plus durable.

Références

- (1) Alexandre, M., La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple. *Recherches Qualitatives – Vol. 32(1)*, pp. 26-56.
- (2) Barège, A., (2008). L'éthique et le rapport au travail, Bibliothèque de droit social, Tome 47, LGDJ.
- (3) Baudry, B., et Chassagnon, V., (2014). *Les théories économiques de l'entreprise*, Paris, Editions La Découverte.
- (4) Beau, R., (2019). Une perspective philosophique sur la durabilité forte. Pour un écocentrisme relationnel. *Développement durable et territoires*, volume 10, n°1, p.01,03,04. ISSN : 1772-9971.
- (5) Beguin, L., (2013). L'éthique appliquée, en théorie et en pratique. Institut d'éthique appliquée (IDEA) et faculté de philosophie, Université Laval, p.02, ISBN : 978-2-924295-4
- (6) Breche, J.P. et Desreumaux, A., (2004). *Éthique et théorie de l'entreprise*.
- (7) Cadet, I., (2015). *Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), responsabilité éthiques et utopies, Les fondements normatifs de la RSE, Etude de la place du droit dans les organisations*. Thèse de doctorat en sciences de gestion. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2014. Français. ffNNT : 2014CNAM0947ff.
- (8) Canto-Sperber, M., (2001). *L'inquiétude morale et la vie humaine*. Paris, PUF, p. 24-28.
- (9) Changarnier, C., (2018). L'éthique, un nouvel enjeu pour l'entreprise. *Magazine ALUMNI Normandie*, p.03.
- (10) Conseil économique et social (2018). *La situation économique et sociale dans le monde, 2018 : les technologies de pointe au service du développement durable*, p. 08-10. Nations Unies, sessions de juillet.
- (11) Debbab, T., (2015). *La régulation a-t-elle un rôle à jouer dans l'éthique en entreprise Formulation de phrase théorique*. Thèse de doctorat n° 372 de la faculté des Sciences Economiques et de Gestion d'Aix-Marseille, p.40.
- (12) Debbab, T., (2015). *La régulation a-t-elle un rôle à jouer dans l'éthique en entreprise Formulation de phrase théorique*. Thèse de doctorat n° 372 de la faculté des Sciences Economiques et de Gestion d'Aix-Marseille, p.40.
- (13) Deslandes, G., (2012). *Le management éthique*, Paris : Dunod.
- (14) Dewey J. (2014), *La quête de certitude. Une étude de la relation entre connaissance et action*. Paris, Gallimard, 1^{ère} édition, 1929, par JO Ann Boydston, USA.
- (15) Dupriez, V., (2010). *Quelle généralisation à partir d'une théorie locale ? Discussion méthodologique de la recherche de M. Verhoeven*. Dans Alexandre, M., (2013). *La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple*. *Recherches Qualitatives – Vol. 32(1)*, pp. 26-56.
- (16) Ehlinger S., Perret V., Chabaud D., (2007). *Quelles gouvernances pour les réseaux territorialisés d'organisations ?* *Revue Française de Gestion*, 170, 1, 155-171.
- (17) Eloundou Etoundi, E., & Onomo, C., (2013). *Faits et méfaits des activités informelles sur les activités formelles : une étude de cas de l'activité de vente des chèques de voyage dans les villes de Douala et de Yaoundé*. *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde n°29-2014*, p.93.
- (18) Fortin, P., (1995). *La morale, l'éthique, l'éthicologie, Une triple façon d'aborder les questions d'ordre moral*, Presses de l'Université du Québec, 138p

- (19) Fray, A.-M., (2005). Comportements éthiques et responsabilité sociale : Quid de la pérennité ?... Vie et sciences de l'entreprise », N° 168-169, p.23. ISSN 2262-5321
- (20) Friedman, M., (1970), The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits, *New York Times Magazine*, 13 September, p. 122-126.
- (21) Jamieson, D., (1983). Killing persons and other beings, in Miller, H. B. et Williams, W. H. (dir.), *Ethics and Animals*, Clifton, Humana, pp.135--146.
- (22) Joas, H., (1999). *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf.
- (23) Maisonnasse, J., MelniK, K., Petrella, F., Richez-Battesti, N., (2010). Quelle Qualité de l'emploi dans l'ESS ? Une perspective plurielle. Rapport de recherche pour la région PACA et la Caisse des dépôts et [lien URL].
- (24) MANZO, A., (1968). Improving Reading Comprehension Through Reciprocal Questioning. Thèse de doctorat inédite, Université de Syracuse.
- (25) Mercier, S., (2004). L'éthique dans les entreprises, Paris, Editions La Découverte ; p.59.
- (26) Moussé, J., (1993). Éthique et entreprises, Ed. Vuibert, 192p.
- (27) Nimaga, A., (2019). Contribution des entreprises informelles au développement des territoires, une approche GRH située dans la territorialité des travailleurs et vendeurs de fer : Cas des travailleurs de fer du quartier Hippodrome dans la commune II du district de Bamako au Mali. Thèse de Doctorat en sciences de gestion, de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)-Sénégal, 57 p.
- (28) Oiry, E. Duguey, I., Foucaud, J., (2015). Éthique normative et éthique réflexive : quel rôle dans le leadership éthique des managers du soin ? *Journal de gestion et d'économie médicales*, p. 05 . DOI: 10.3917/jgem.151.0003
- (29) Paillé, P., (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. *Recherches Qualitatives– Vol. 27(2)*, 2007, pp. 133-151. ISSN 1715-8702
- (30) Paillé, P., et Micchielli, P., (2016). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. 4^{ème} édition, Armand Colin, p.213. ISBN 978-2-200-61470-6.
- (31) Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. p. 295-316. Publication sur Open Edition Books : 02 décembre, DOI : 10.4000/books.irditions.3369
- (32) Phaneuf, M., (2012). L'éthique : quelques définitions. p.02.
- (33) Poivret, C., (2010). La gouvernance d'un réseau territorialisé d'organisations par une structure d'animation : le cas d'un Pôle de compétitivité. Université Lyon III Laboratoire Icod, p.04.
- (34) Pommier, P., (2004). Les réseaux de petites entreprises sur les territoires : des objets méconnus. Les vallées : sens, territoires et signes. Communication et organisation, p. 06-8. Éditeur, Presses universitaires de Bordeaux SSN : 1775-3546.
- (35) Renouard, C., (2013). Éthique et entreprise : pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire. *Le choix des libraires*. Ed. de l'Atelier. GENCOD : 9782708242388.
- (36) Renouard, C., (2015). *Éthique et entreprise*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières.
- (37) Renouard, C., (2015). *Éthique et entreprise*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières.
- (38) Ricoeur, P., (1986). « Éthique et Politique », Du texte à l'action, Seuil, 1986.
- (39) Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données* (5^e éd., pp. 199-225). Québec : Presses de l'Université du Québec. Dans Alexandre, M. (2013), *La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple*. Recherches Qualitatives – Vol. 32(1), pp. 26-56.

- (40) Ruwen, O., (2007). *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*. Paris, Gallimard.
- (41) Salmon, A., (2002). *Éthique et ordre économique, Une entreprise de séduction*, CNRS Sociologie.
- (42) Simon, H., (1983). *Administration et processus de décision*, 1ère édition 1945, Paris, Economica.
- (43) Stake, R. (1995). *The art of case study research*. London : Sage. Dans Dans Alexandre, M. (2013), *La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple*. Recherches Qualitatives – Vol. 32(1), pp. 26-56.
- (44) Yin, R., (1994). *Case study research : design and methods* (2e éd.). London : Sage.